



Stratégie d'accompagnement de la Région Île-de-France à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024



RÉGION HÔTE

Le 13 septembre 2017, nous étions à Lima, et c'est avec émotion que nous avons appris que la candidature française avait été retenue. La Région Île-de-France s'est embarquée avec enthousiasme dans la grande aventure de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, une chance pour nos territoires, qui ne se présente que tous les 100 ans.

Le 28 mai dernier, à l'occasion d'un séminaire de travail à Saint-Ouen, dans le nouveau siège de la Région, nous avons pu élaborer avec l'équipe de Paris 2024, réunie autour de Tony Estanguet et Étienne Thobois, les grands axes d'une feuille de route partagée. Jean Castex, délégué interministériel des Jeux olympiques et paralympiques, Denis Massegli, président du CNOSF, Emmanuelle Assmann, présidente du CPSF, Nicolas Ferrand, directeur général de la SOLIDEO, et les représentants des collectivités ont également été associés à cette démarche.

Les perspectives qu'offrent les Jeux sont rassemblées dans ce document qui décline notre stratégie pour les Jeux, en partenariat avec Paris 2024 et l'ensemble des acteurs institutionnels et privés.

Nous avons promis aux Franciliens que les Jeux bénéficieront à tous et que leur héritage s'inscrira dans la durée, au cœur de leur vie quotidienne. Cet héritage ne doit pas se résumer aux infrastructures et équipements mais stimuler aussi l'emploi, l'innovation technique et technologique. Enfin, ces Jeux doivent embraser l'Île-de-France des valeurs de solidarité, de fairplay et de civisme. Voilà de quelle manière nous voyons cet héritage.

Les Jeux doivent être une rampe de lancement pour renforcer la solidarité, pour réveiller tous les talents, pour mobiliser la génération 2024 et pour rassembler tous les Franciliens et, avec eux, tous nos compatriotes. Il convient désormais d'organiser notre partenariat. Pour réussir, il nous faut travailler ensemble. La Région, Paris 2024 et l'ensemble des collectivités concernées vont collaborer pour réussir ces Jeux.

Par-dessus tout, nous serons toujours attentifs aux préoccupations légitimes de nos concitoyens. **Nous avons le devoir de relever le défi de Jeux utiles et sobres, au budget maîtrisé et transparent, dans un esprit global de lutte contre le gaspillage.** Nous vivons un moment historique, à nous de l'inscrire dans notre histoire, pour les générations futures.



Valérie Pécresse
Présidente
de la Région Île-de-France



Vincent Roger
Délégué spécial de la Région Île-de-France
aux Jeux olympiques et paralympiques



Les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 sont un projet collectif. Dès le premier jour de cette aventure, la Région Île-de-France a été un partenaire engagé, un allié fidèle et une coéquipière exigeante.

L'aide de Valérie Pécresse et de son équipe a été aussi précieuse qu'efficace dans la phase de candidature. L'apport de la Région pour les 6 ans à venir sera majeur.

Majeur par rapport à ses compétences en termes de transport, de formation, d'emploi et de tourisme.

Majeur par rapport à l'héritage matériel et immatériel des Jeux. Je pense en particulier au stade nautique de Vaires-sur-Marne ou à la formation des volontaires.

Majeur pour sensibiliser et accompagner la génération 2024 dans les lycées, CFA et universités... Je sais aussi la volonté de la Région, notamment à travers son programme des Ambassadeurs du sport, de fédérer, dans la perspective de 2024, le monde sportif francilien avec ses 19 000 clubs, 2,4 millions de licenciés et 7 millions de pratiquants.

L'apport de la Région sera majeur, enfin, pour mobiliser l'ensemble des territoires franciliens avec l'objectif que chacun devienne un ambassadeur des Jeux.

Le plan d'accompagnement aux Jeux qui vous est présenté dans ce document ouvre de nombreux champs de coopération entre la Région et Paris 2024. Je m'en réjouis. Avec l'Île-de-France, le Mouvement olympique et paralympique français, l'ensemble des partenaires publics et privés et tous les Français, nous allons transformer un rêve d'un siècle en réalité : organiser au cœur de la Région Île-de-France des Jeux utiles, populaires et spectaculaires.

Tony Estanguet

Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques
et paralympiques de Paris 2024

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

page 10

LA RÉGION, UN ACTEUR DE COMPÉTENCES

page 12

- ➡ Un réseau de transport modernisé, diversifié et propre
- ➡ Une Région multilingue pour un accueil au coeur de l'ADN francilien
- ➡ La sécurité pour tous
- ➡ Économie et attractivité du territoire

LA RÉGION, UN ACTEUR DE SENS

page 23

- ➡ Permettre un autre regard sur le handicap
- ➡ Faire de l'Île-de-France un territoire internationalisé
- ➡ Assurer un héritage durable

LA RÉGION, UN ACTEUR DE MOBILISATION

page 31

- ➡ Les Jeux, le sport : un grand projet pour l'Île-de-France
- ➡ La mobilisation de la Génération Paris 2024
- ➡ La mobilisation des territoires

En 2018, 18 ENGAGEMENTS

CONSACRER

plus de 209 millions d'euros au financement des **ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS** des Jeux pour contribuer à la réussite de cette ambition collective.

INVESTIR MASSIVEMENT

pour **DES TRANSPORTS PLUS SÛRS ET PLUS EFFICACES**. Atteindre l'objectif de 100% de dessertes olympiques propres.

FAIRE

DU SITE DE VAIRES-SUR-MARNE un stade nautique post-olympique pour le canoë-kayak et l'aviron alliant recherche de l'excellence et sports de loisirs et de nature.

FORMER

70 000 VOLONTAIRES à travers des modules en langue, du secourisme et de l'handi-accueil, à l'image des volontaires du tourisme formés par la Région Île-de-France.

OFFRIR

aux millions de spectateurs des Jeux **UN PASS POUR DÉCOUVRIR LES RICHESSES DE L'ÎLE-DE-FRANCE** et bénéficier d'une expérience unique.

INSCRIRE

l'attractivité de l'Île-de-France dans **UNE DYNAMIQUE OLYMPIQUE SUR 10 ANS** en étant partenaire du club France à Tokyo et en s'associant au partenariat Paris 2024 et Los Angeles 2028.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE

francilienne avec l'ambition de livrer **100% DES PAINS ET PRODUITS LAITIERS FRANCILIENS** au Village olympique dans une démarche d'alimentation responsable.

ENCOURAGER

l'innovation avec le développement des services intelligents et la création d'une filière du véhicule autonome. Imaginer la **CIRCULATION DE VÉHICULES AUTONOMES** pour assurer la logistique.

FACILITER L'ACCÈS

des entreprises franciliennes **AUX MARCHÉS PUBLICS DES JEUX** à travers la plateforme Maximilien.

NTS POUR PARIS 2024

CRÉER

UN RÉSEAU DE LYCÉES ET DE CFA DES MÉTIERS DE L'OLYMPISME, dont le lycée Marcel Cachin situé au cœur du Village olympique, pour répondre aux besoins de formation des Jeux.

RENDRE ACCESSIBLE

100% DES TRANSPORTS en commun francilien en surface et renforcer l'accessibilité des gares d'ici 2024.

PROMOUVOIR

LA PRATIQUE HANDISPORT en s'appuyant sur les Ambassadeurs de la Région Île-de-France. Soutenir le pôle espoir handisport du Bourget.

CRÉER

LES CONDITIONS D'UNE RÉGION MULTILINGUE autour des Jeux : programme linguistique, signalétique, plateforme pour s'auto-évaluer et se former.

POURUIVRE

L'OBJECTIF DE « ZÉRO DÉCHET ENFOUI » dans l'organisation des Jeux et lutter contre le gaspillage alimentaire en assurant une redistribution avec l'appui du milieu associatif.

FAIRE PROFITER

aux millions de visiteurs des Jeux de l'application numérique du plan «SPORT OXYGÈNE», permettant pratique du sport et découverte du patrimoine culturel.

MOBILISER

LA JEUNESSE FRANCILIENNE ET LA GÉNÉRATION 2024 autour des valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme dans les lycées, CFA et universités.

SOUTENIR

LES ATHLÈTES DE HAUT-NIVEAU pour les accompagner avant, pendant et après les Jeux par le renforcement du dispositif des Ambassadeurs du sport de la Région et le développement du CREPS.

ASSURER

un accompagnement des collectivités locales afin de MOBILISER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANCILIEN autour des Jeux et d'assurer une coordination de l'action publique.

AVANT-PROPOS

Le 13 septembre 2017, à Lima, Paris fut désignée ville hôte pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024. L'organisation des Jeux s'étendra sur une grande partie du territoire francilien, qu'il s'agisse d'épreuves sportives, d'événements populaires ou encore de lieux d'hébergement pour les délégations étrangères.

Membre fondateur du Comité de candidature, la Région Île-de-France a toujours été un acteur essentiel de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. L'héritage durable et significatif de l'événement dépendra en grande partie du rôle qu'elle jouera.

En se mobilisant dès le début de l'aventure, elle a souhaité faire des Jeux olympiques et paralympiques une opportunité pour tout le territoire francilien, en tenant compte des multiples dimensions de l'événement dépassant le cadre des politiques sportives : attractivité économique, tourisme, formation, emploi, aménagement, urbanisme, transport, développement durable, handicap et accessibilité.

Premier partenaire financier public des Jeux olympiques et paralympiques après l'État, la Région investit plus de 209 millions d'euros pour contribuer à la réussite de cette ambition collective, en finançant notamment le stade nautique d'Île-de-France de Vaires-sur-Marne. Ce site sera reconnu mondialement pour le canoë-kayak et l'aviron mais aussi pour la pratique du sport de loisirs. La Région cofinance également la modernisation du Stade de France, la rénovation du stade Yves-du-Manoir, la création de l'Arena II, le centre aquatique de Saint-Denis, le site de la Colline

d'Élancourt, de futurs sites d'entraînement ou encore la construction du Village olympique.

À cela s'ajoutent de nombreuses infrastructures liées à la mise en place des Jeux telles que l'échangeur sur l'A86, le mur anti-bruit de l'A86, la passerelle piétonne au-dessus de l'A1 pour aller au Stade de France, la passerelle de l'Île-Saint-Denis ou encore l'acheminement piéton de la gare RER du Bourget. La Région apportera également une contribution financière à l'organisation des Jeux paralympiques.

La Région veut des Jeux utiles, des Jeux sobres, respectueux de l'environnement et sans gaspillage, qui profitent à tous et qui changent durablement la vie des Franciliens. Ce défi, elle s'est engagée à le relever afin de toujours mieux répondre aux besoins futurs de son territoire.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, UN ACTEUR DÉTERMINANT

La Région se positionne comme **un acteur déterminant** grâce à sa stratégie d'accompagnement de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour faire de cet événement international, cette fête planétaire, un rendez-vous utile, innovant, aux retombées pérennes.

La Région Île-de-France est tout d'abord **un acteur de compétences**.

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques s'inscrit dans de nombreuses politiques d'aménagements et d'investissements régionaux comme les transports, l'attractivité économique, la formation, le tourisme, la sécu-

rité ou encore le sport. Le partenariat entre la Région et Paris 2024 doit permettre de valoriser cet événement unique et de faire profiter aux Franciliens des nombreuses opportunités que les Jeux représentent pour aujourd'hui comme pour demain.

La Région Île-de-France met ainsi ses compétences au service de l'événement. Cet investissement auprès de Paris 2024 doit constituer un atout pour les Franciliens. **C'est pourquoi la Région est attentive à l'héritage que constituera Paris 2024.** Cet héritage ne doit pas se résumer à des infrastructures sportives mais à un état d'esprit innovant dont la dynamique bénéficiera aux acteurs économiques, aux sportifs, à la jeunesse et plus généralement à l'ensemble des territoires d'Île-de-France. Cet héritage matériel et immatériel est celui que la Région entend construire et faire perdurer.

La Région se veut également **acteur de sens**. Les Jeux olympiques et paralympiques sont une occasion unique de mobiliser de nombreux partenaires institutionnels et privés aux côtés des Franciliens afin de développer un nouvel état d'esprit autour du sport, du développement durable ou encore du handicap. Cet état d'esprit doit se concrétiser à travers la réalisation d'avancées majeures dans l'ensemble de ces domaines.

Enfin, la Région souhaite être **un acteur de la mobilisation** autour des Jeux olympiques et paralympiques. Au centre de l'attention internationale durant cette période, elle devra mobiliser le monde sportif, mais également l'ensemble des acteurs économiques, les territoires, la jeunesse et, plus largement, l'ensemble des Franciliens.





**LA RÉGION,
UN ACTEUR DE
COMPÉTENCES**

La Région sera un acteur engagé pour créer les synergies nécessaires entre tous les partenaires de Paris 2024. Elle souhaite faire des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 un accélérateur de croissance, d'innovation, de dynamisme et d'énergie positive pour tout le territoire francilien.

La Région Île-de-France mettra toutes ses compétences au profit de la construction d'un héritage pérenne, allant au-delà de 2024 en termes d'emplois, d'infrastructures, de développement numérique, de transport et dans de nombreux autres domaines. C'est pourquoi le partenariat qui la lie à Paris 2024 se doit d'être ambitieux, innovant et durable.

➔ UN RÉSEAU DE TRANSPORT MODERNISÉ, DIVERSIFIÉ ET PROPRE

La Région Île-de-France investit massivement dans les transports. Premier réseau au monde selon un classement international de 2016¹, son réseau de transport constitue un avantage indéniable pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

La Région réalise actuellement un programme d'investissement contractualisé avec l'État de plus de 3 milliards d'euros sur la période 2015-2020. Ces investissements sont un atout pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, événement populaire qui attirera des millions de visiteurs.

La Région se donnera également les moyens de mener à bien le programme de développement et de modernisation du réseau francilien constitutif de **l'ossature du volet transport présenté dans le dossier de candidature Paris 2024**.

Le principal enjeu des Jeux olympiques et paralympiques sera d'assurer la capacité de desserte des divers sites et la fluidité du réseau afin d'irriguer le territoire vers les aéroports, les sites touristiques ou les lieux d'hébergement, tout en continuant d'assurer les déplacements quotidiens des Franciliens pendant cette période.



UN INVESTISSEMENT MASSIF DANS LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN ÎLE-DE-FRANCE

La Région met actuellement en œuvre un programme d'extension du réseau de transport francilien sur **la période 2015-2020 en investissant 3,047 milliards d'euros**, tandis qu'un nouveau plan verra le jour pour la période 2020-2024. La Région a la volonté de réaliser un effort financier de long terme pour mettre en place une véritable révolution des transports.

¹ Paris est la ville au monde la mieux desservie en transports en commun selon une étude de l'Institute for Transportation and Development Policy (ITDP).

Ce projet comprend un investissement de 739 millions d'euros pour moderniser les réseaux RER et Transilien existants et assurer le prolongement de la ligne Eole desservant l'est du territoire francilien. Près de 348 millions d'euros sont investis pour développer les lignes de métro existantes comme la 11.

Parallèlement, Île-de-France Mobilités procède au renouvellement accéléré des rames du réseau ferré. D'ici fin 2021, 708 rames neuves ou rénovées circuleront en Île-de-France.

La Région investit par ailleurs massivement pour le déploiement des tramways en Île-de-France en prolongeant des lignes existantes mais également en créant de nouvelles liaisons.

Pour l'ensemble de la « révolution des transports » en Île-de-France (matériel roulant, accessibilité, rénovation des gares...), près de 24 milliards d'euros sont mobilisés. Ces investissements ont pour objectif de fluidifier et d'étendre le réseau de transport collectif du territoire francilien. Dans l'optique des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, ces projets d'aménagement faciliteront les déplacements des visiteurs mais permettront aussi aux Franciliens de poursuivre leurs déplacements quotidiens.

LA MISE EN PLACE D'UN « PLAN ANTI BOUCHON »

Chaque jour, plus de 4 millions d'automobilistes utilisent le réseau routier francilien. La Région Île-de-France a lancé un « plan anti-bouchons » afin d'agir sur les points de congestion de ce réseau. Les Jeux olympiques et paralympiques ayant lieu durant la période estivale, les prévisions indiquent qu'un abaissement du trafic est à prévoir.

La hausse de l'attractivité économique et touristique engendrée par les Jeux olympiques et paralympiques ne doit toutefois pas impacter les déplacements quotidiens non liés aux Jeux.

Pour y faire face, la Région a prévu d'investir 250 millions d'euros d'ici 2020 afin de réduire ces points de congestion (par exemple : patte d'oie d'Herblay, RD 30 dans les Yvelines, liaisons Orly-Massy). Parallèlement, un programme de modernisation et d'extension du réseau autoroutier est mis en œuvre avec l'État, prévoyant là encore de traiter des points de congestion identifiés, de fluidifier le trafic et d'améliorer l'accès de zones stratégiques, à travers le contournement de l'aéroport de Roissy par exemple.

Les investissements réalisés en termes d'infrastructures routières s'inscrivent par ailleurs dans l'organisation du transport de marchandises et dans les problématiques de logistique jouant un rôle essentiel pour la compétitivité de l'Île-de-France. **Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, l'organisation des transports se doit d'être efficiente,** pour l'approvisionnement en matériaux des chantiers par exemple, comme pour l'approvisionnement en denrées alimentaires.

À travers l'innovation, l'aménagement ciblé des infrastructures franciliennes et l'accompagnement des territoires, **la Région Île-de-France s'engage dans la démarche logistique des Jeux olympiques et paralympiques 2024 afin d'en garantir l'efficacité.**

► L'ÎLE-DE-FRANCE, RÉGION INNOVANTE

L'action de la Région Île-de-France dans le domaine des transports passe par d'importants investissements afin d'innover et d'inventer les modes de transport de demain. La Région entend en ce sens développer de nouveaux usages (véhicules partagés, connectés et autonomes), de nouvelles motorisations propres (biogaz, hydrogène...) ou encore de nouvelles techniques de construction routière. Le développement de ces nouveaux transports ne doit pas s'arrêter aux réseaux routiers et en commun mais doit également envisager de nouveaux modes de déplacement fluviaux ou aériens. **La Région s'intéresse par exemple à l'utilisation de drones dans l'organisation du transport de marchandises et souhaite travailler avec l'État pour faire évoluer la réglementation à ce sujet.**

La Région innove et Île-de-France Mobilités s'engage à la mise en circulation de 100% de bus propres à l'horizon 2025 dans la zone dense. Dans l'optique des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, **100% des dessertes olympiques seront assurées par des bus propres** conformément à l'engagement figurant dans le dossier de candidature Paris 2024.

Booster le véhicule autonome

La Région a décidé d'investir 100 millions d'euros pour le développement du véhicule autonome. L'objectif poursuivi vise à créer une filière en France dont la Région Île-de-France serait le berceau. En ce sens, les Jeux olympiques et paralympiques représentent l'opportunité d'accélérer le déploiement du véhicule autonome et d'imaginer, au sein du Village olympique, une circulation réservée à des véhicules de cette nature pour assurer la logistique. De même, elle s'est dotée d'un fond de 60 millions d'euros pour créer « la route intelligente » dans le cadre du « plan anti-bouchons ». Ces voies destinées aux véhicules plus propres, partagés et autonomes pourraient se confondre avec les futures voies olympiques, permettant par exemple de transporter les sportifs sur les différents sites de compétition ainsi que les membres de la famille olympique. Île-de-France Mobilités expérimente d'ores et déjà des navettes autonomes.



➔ UNE RÉGION MULTILINGUE POUR UN ACCUEIL AU COEUR DE L'ADN FRANCILIEN

L'Île-de-France, du fait de la richesse de son patrimoine culturel, de son attractivité économique, de sa situation géographique, de ses capacités hôtelières et de ses traditions gastronomiques, accueille chaque année près de 50 de millions de visiteurs. À cet égard, les Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 constituent une opportunité de renforcer notre organisation en matière d'accueil. Conscients que cet événement populaire et festif attirera de nombreux spectateurs, nous aurons à cœur de les recevoir dans les meilleures conditions en associant technicité et sens de l'hospitalité. Plus de **2 millions de visiteurs seront accueillis lors des Jeux olympiques et paralympiques sur le territoire francilien**. Un honneur et une chance pour l'Île-de-France.

▶ LA FORMATION DES VOLONTAIRES

La Région Île-de-France propose de contribuer activement, aux côtés de Paris 2024, à la formation des 70 000 volontaires qui participeront à l'organisation des Jeux. Forte de son expérience relative à la formation des « Volontaires du tourisme » — qui interviennent sur divers sites régionaux — la Région souhaite faire de cette activité bénévole une première expérience professionnelle ayant vocation à être valorisée après les Jeux. Les futurs volontaires des Jeux recevront une formation multilingue dans le but d'assurer l'accueil et l'orientation des visiteurs, mais également une formation aux gestes et soins de premier secours ainsi qu'à l'handi-accueil. À l'image du partenariat conclu entre la Région et Aéroports de Paris (ADP) et du dispositif des Volontaires du tourisme, la Région devra, à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, fédérer les professionnels du tourisme. Des appels à projets pourront être lancés en ce sens par l'intermédiaire du Fonds régional du tourisme (FRT).



▶ LA RÉGION INNOVE POUR OFFRIR UNE EXPÉRIENCE UNIQUE AUX VISITEURS

Dans le cadre de sa politique d'accueil, la Région Île-de-France continue d'innover.

Dans cette optique, en vue de l'organisation des Jeux, les sites de compétition (château de Versailles, Champ-de-Mars, Grand Palais...) feront l'objet d'une **modélisation 3D** et d'une présentation complète au sein d'une nouvelle application. Des sites touristiques à proximité seront également proposés sur la base de la réalité augmentée et **les sites des Jeux de 1924 seront intégrés au contenu afin de retracer l'histoire de l'olympisme en France**.

La Région souhaite également transformer l'expérience des visiteurs de l'Île-de-France, qu'ils effectuent un voyage de loisirs ou d'affaires. **Forte de son expérience dans la mise en place du « Paris Région Pass », qui permet un accès aux transports ainsi qu'à une offre touristique, la Région proposera au Comité Paris 2024 d'imaginer un pass similaire pour le détenteur d'un billet pour un site olympique.** Le visiteur bénéficiera de prestations complémentaires pratiques et culturelles.

L'Île-de-France soutient enfin l'innovation afin de faire découvrir la richesse de la région, sa culture, son patrimoine, et d'offrir aux visiteurs des Jeux olympiques et paralympiques 2024 une expérience unique, moderne et interactive. À cet égard, le futur site Internet *WelcometoParisRegion* contiendra des pages dédiées aux Jeux et contribuera à informer les spectateurs. En lien avec Paris 2024, la Région envisage par ailleurs d'apporter de l'ingénierie et du contenu pour la mise en service d'applications ad hoc.

➔ LA SÉCURITÉ POUR TOUS

L'organisation d'un événement international comme les Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 nécessite que les autorités publiques s'organisent afin d'assurer la sécurité de chacun. C'est avant tout le rôle de l'État. Mais c'est aussi celui de la Région Île-de-France, qui assurera un soutien actif pour garantir la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques.

VIDÉO PROTECTION

Dès janvier 2016, la Région a soutenu financièrement les communes franciliennes souhaitant installer et développer la vidéoprotection sur leur territoire. Ce sont 127 communes et établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) qui ont été équipés, pour un montant de 9 964 796 euros, de 2 522 caméras. La Région Île-de-France poursuivra ces actions **en cofinçant notamment la mise en place de systèmes de vidéosurveillance dans les communes accueillant des sites olympiques, les hôtels de la famille olympique, les bases avancées, les sites d'entraînement, les fans zones et les événements ludiques liées aux Jeux olympiques et paralympiques.**

Le déploiement de la vidéoprotection est également renforcé dans les transports parisiens. La Région s'engage à ce que 100% des bus de grande couronne soient vidéoprotégés dès 2018, et 100% des trains dès 2021. L'ensemble des dessertes olympiques seront ainsi concernées.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA SÉCURITÉ

L'Île-de-France finance également certains équipements afin d'accroître l'efficacité de la Police Régionale des Transports ou encore de la Brigade de Sécurisation des Touristes. **Au cours de l'année 2018, ce sont 33 véhicules qui seront livrés à la Police Régionale des Transports.**

À cela s'ajoute la création de commissariats mobiles, de cars équipés permettant d'assurer une meilleure réactivité et organisation, ainsi qu'une plus grande visibilité des forces de l'ordre sur les sites sensibles. Ces commissariats mobiles pourraient être mis à disposition des collectivités qui accueillent des événements liés aux Jeux olympiques et paralympiques. Ils feront partie de l'héritage.

La Région cofinance également la modernisation des équipements des polices municipales franciliennes ainsi que la rénovation de certains de leurs commissariats. De même, elle finance aussi pour les communes l'achat de mobilier de sécurité (portiques, blocs de béton...). Elle contribue à l'effort financier en matière de ressources humaines avec notamment recrutement de 200 agents de sûreté pour les bus de la grande couronne où l'aide à la création d'une brigade de cyno-détection.

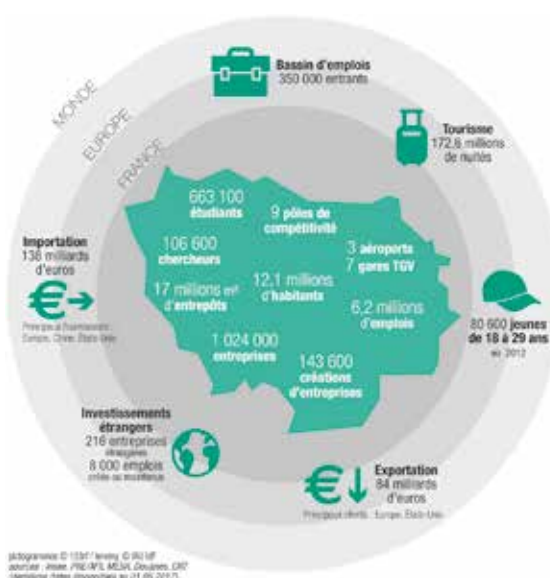
L'ensemble de ces dispositifs mis en œuvre par la Région en matière de sécurité pourront être adaptés et renforcés en fonction des besoins des Jeux en lien avec Paris 2024, l'État et les collectivités locales.

En outre, la Région proposera sa contribution pour former aux métiers de la sécurité. Ces métiers sont déjà sous tension. Avec les Jeux olympiques et paralympiques, la demande sera encore plus forte. La Région pourrait assurer le développement de modules de formation sur ce sujet.

➔ ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'Île-de-France est la Région européenne la plus attractive. Elle concentre 4,5% du PIB de l'UE et de 28 à 30,3% du PNB français. L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 sera un vecteur évident d'attractivité économique et de croissance pour l'ensemble du territoire.

Dans son approche, l'Île-de-France va encore plus loin et souhaite s'organiser autour des Jeux olympiques et paralympiques sur dix ans, à travers Tokyo 2020, Paris 2024 et Los Angeles 2028. C'est donc toute une vitrine de l'attractivité francilienne qui se met en place sur une décennie : à Tokyo, en tant que partenaire engagé du Club France ; à Paris, en contribuant fortement à l'organisation des Jeux et à Los Angeles en participant aux échanges dans le cadre du partenariat Paris 2024 et Los Angeles 2028.



Dans ce contexte, la Région accompagnera les entreprises franciliennes afin d'optimiser l'activité et la création d'emplois. Les retombées des Jeux sont estimées à 11 milliards d'euros et à la création d'environ 250 000 emplois. Ce surcroît d'activité concernera de nombreux secteurs tels que le tourisme, le commerce, la sécurité ou la construction.

La Région Île-de-France sera attentive à ce que l'activité engendrée par les Jeux se pérennise et constitue un héritage économique pour les Franciliens.

LA PROMOTION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE À L'INTERNATIONAL

Les Jeux sont un outil permettant de valoriser l'image de l'Île-de-France et d'attirer de nombreux IDE² et talents. Pour atteindre cet objectif, il convient de favoriser cette implantation à travers la diffusion de stratégies de communication et la structure du réseau des entreprises d'Île-de-France, afin de faire émerger des ambassadeurs du territoire à l'international. De même, il convient de simplifier et d'accompagner l'internationalisation des entreprises franciliennes par le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises. L'organisme Paris Region Entreprises (PRE), chargé de la promotion de l'Île-de-France à l'étranger, renforcera ainsi sa politique d'attractivité économique.

L'attractivité du territoire francilien passera également par un effort concernant la maîtrise par le plus grand nombre de langues étrangères, notamment l'anglais. Le faible niveau d'anglais des Franciliens pénalise l'attractivité de la Région ainsi que son image. C'est pourquoi, **la Région Île-de-France souhaite encourager l'émergence d'une région multilingue avant 2024**. Cette ambition constituera un héritage immatériel d'importance.

La promotion de la Région Île-de-France sur la scène internationale et son rayonnement économique et culturel doivent enfin être assurés par la jeunesse. **La Région Île-de-France développe actuellement un réseau d'étudiants « ambassadeurs de l'attractivité de l'Île-de-France » afin qu'ils perçoivent une bourse supplémentaire pour réaliser une année d'études à l'étranger en contrepartie d'actions de promotion de la Région menées sur place**. La préparation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 fera partie des objectifs sur lesquels ils seront mobilisés, notamment en priorisant la destination de Tokyo.

FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES FRANCILIENNES AUX MARCHÉS DÉCOULANT DE L'ORGANISATION DES JEUX

La Région et Paris Region Entreprise accompagneront les entreprises de tout type (économie sociale et solidaire, PME, start-up...) afin de faciliter l'accès de ces dernières aux marchés qui découleront de l'organisation des JOP. **La Région, par le biais de la plate-forme « Maximilien », participe à cette démarche pour permettre à des entreprises très diverses de répondre aux appels d'offres liés à Paris 2024**. Il s'agit d'un portail commun à tous les acheteurs publics d'Île-de-France permettant de rassembler les annonces de marchés, de mettre en réseau les acheteurs publics et d'assurer la télétransmission des actes au contrôle de légalité. C'est un outil performant, soutenu par la Région, qui ouvre l'accès aux marchés publics à tous les types d'entreprises, notamment les TPE/PME. La Région souhaite ardemment que les Jeux contribuent au développement du tissu entrepreneurial francilien. Pour les acteurs économiques du territoire, les Jeux doivent être une incroyable opportunité pour entreprendre, créer et imaginer.

Dans le même esprit, la Région soutiendra les initiatives liées au développement de l'économie sociale et solidaire et les démarches de responsabilité sociétale des entreprises, à l'image de la charte relative à l'insertion.

² Investissements Directs à l'Etranger



ENCOURAGER L'INNOVATION ET FAIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE UNE SMART RÉGION

La Région Île-de-France a récemment lancé un plan pour devenir la première Smart Région d'Europe à travers le programme Smart Région Initiative.

L'objectif poursuivi vise à répondre aux nouveaux besoins et usages des citoyens, des entreprises et des territoires grâce aux apports de la révolution digitale, autour de cinq priorités : intelligence artificielle, robotique, big data, fabrication additive, cybersécurité.

L'ensemble de ces outils sont autant d'opportunités de développer des projets innovants au service des Jeux olympiques et paralympiques en termes de logistique, de tourisme ou de transports par exemple.



À court terme, la priorité est celle de raccorder l'ensemble du territoire au Très Haut Débit d'ici 2021, à l'exception du raccordement de la Seine-et-Marne, prévu à l'horizon 2023. De la même manière, la Région s'implique dans le développement des réseaux 3G et 4G dans l'ensemble des transports franciliens. À l'horizon 2024, la 5G sera développée en Île-de-France. **Les services intelligents seront légion, notamment pour les usagers des transports. La Région s'appuiera également sur le développement de sa plate-forme de données 3D afin de déployer les projets Smart Région.** La prévision météo notamment pourrait être révolutionnée, atout non négligeable pour l'organisation des compétitions.

Les Jeux olympiques et paralympiques 2024 sont aussi l'occasion de favoriser l'innovation à travers une addition de stratégies. **La création d'un Village de l'innovation**, durant les JOP, dédié aux projets des entreprises franciliennes, pourrait en être une. Pour ce faire, l'utilisation des dispositifs régionaux d'aides aux entreprises à potentiel de croissance existants comme PM'up et Innov'up sera nécessaire. Cette volonté d'innover bénéficiera à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 en mobilisant les entreprises franciliennes notamment pour l'accueil des visiteurs et athlètes ou encore le renforcement de la durabilité des sites olympiques.

De la même manière, le grand plan Building Information Management entend numériser la filière construction en Île-de-France. La région sera modélisée en 3D. L'objectif affiché est d'améliorer la qualité des constructions, d'en réduire les coûts et d'inclure les Franciliens dans la vie de leur Région. Cette transition numérique de la filière bâtiment s'inscrit pleinement dans le projet Paris 2024. Dans le cadre de la Smart Région et avec les professionnels du bâtiment, nous allons construire la vie urbaine du futur.

L'innovation passera également par une mobilisation de l'exceptionnelle force de frappe de la recherche et de l'enseignement supérieur franciliens. Biologie, sciences économiques, aménagement du territoire, formations en langues, droit, mathématiques, informatique... La plupart des disciplines peuvent contribuer à

faire émerger des connaissances et des projets de recherche en faveur du sport ainsi que des politiques publiques qui entourent un événement de l'envergure des Jeux.

Certains travaux des acteurs de la recherche pourront ainsi être mis en avant par la Région, comme ceux relatifs aux statistiques, au machine learning, à la robotique, à la réalité augmentée ou au Big data. Autant de secteurs utilisés dans le cadre de l'entraînement, du coaching ou du suivi des sportifs en matière de performance, de résultats et de santé.

Le Schéma régional pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SRESRI) offre une base de déploiement des actions de la Région au service des Jeux, tant en termes de formation initiale et continue que dans sa recherche d'excellence et du développement de ses campus.

La Région propose par ailleurs de mobiliser les réseaux de recherche franciliens labellisés « Domaines d'intérêt majeur » en faveur de Jeux propres et écologiques, intégrant le handicap et la transformation numérique en matière de santé et de performance sportive. À titre d'illustration, le programme « Sciences 2024 », coordonné par l'école Polytechnique, dont le but est de faire des recherches pour améliorer la performance des athlètes olympiques et paralympiques, mérite d'être accompagné.

L'Île-de-France soutiendra le développement d'un cluster autour du sport afin que la filière et les métiers du sport prennent leur essor en parallèle de la préparation des Jeux.

La Région Île-de-France est d'ores et déjà un hub mondial de la recherche et de l'innovation. Elle compte cependant profiter de la dynamique des Jeux 2024 pour renforcer sa position, l'excellence de ses compétences scientifiques et technologiques ainsi que son attractivité internationale.



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 va créer une dynamique de l'emploi que la Région entend exploiter au maximum et faire perdurer après les Jeux.

En amont de l'organisation des Jeux, la Région souhaite mettre en place, en partenariat avec Pôle emploi et les secteurs professionnels concernés, une plate-forme prospective afin d'identifier très en amont les emplois nécessaires et les formations permettant d'y prétendre, centraliser ces informations, proposer des job meetings, organiser et financer ces parcours. Ce mode de fonctionnement a précédemment été utilisé dans le cadre de la réalisation de grands projets tels que la Ligne grande vitesse Sud-Ouest. Des réseaux sociaux comme LinkedIn pourront être associés à cette démarche.

Afin de poursuivre l'objectif de clarté des besoins, le site Oriane.info sera développé et enrichi. Il est destiné à délivrer une information sur les métiers et les formations qui y correspondent. Un onglet dédié aux emplois engendrés par les Jeux pourrait ainsi être imaginé.



La préparation de l'héritage des Jeux en termes d'emploi passera par la structuration de filières et formations dédiées aux métiers de l'olympisme.

▶ ACCOMPAGNER LA FORMATION DU PLUS GRAND NOMBRE AU REGARD DES BESOIN CRÉÉS PAR LES JEUX

La Région Île-de-France développera l'offre de formation en vue des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. Au-delà de la mise en place d'une plateforme dédiée et de la formation des bénévoles, la Région a pour objectif de faire émerger une filière des métiers du sport « hors des terrains » portant sur l'accueil, la restauration, la construction ou encore la maintenance des installations sportives.



Le lycée Marcel-Cachin, au cœur du Village olympique, sera le fleuron d'un réseau des lycées des métiers de l'olympisme. À titre d'exemple, ce lycée permettra la formation de 1 000 élèves spécialisés dans des métiers autour du sport d'ici 2024. Cet effort sera réalisé au sein de plusieurs lycées de la Région ainsi que dans les centres de formation d'apprentis (CFA), afin de structurer davantage les formations pour les métiers nécessaires à l'organisation des Jeux. En agissant ainsi, la Région souhaite faire perdurer la création d'emplois engendrée par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.



**LA RÉGION,
UN ACTEUR
DE SENS**

Les Jeux se doivent d'être exemplaires et constituer un tremplin pour faire progresser de nombreuses politiques régionales.

La Région accompagnera Paris 2024 pour faire de ces Jeux une réussite sportive et populaire mais également un événement utile et profitable à tous.

➔ **PERMETTRE UN AUTRE REGARD SUR LE HANDICAP**

Du 28 août au 8 septembre 2024 se dérouleront les Jeux paralympiques de Paris. Au-delà de ces deux semaines de compétition, la Région souhaite mobiliser autour des questions liées au handicap et faire des Jeux une opportunité pour accélérer sa prise en compte dans de nombreuses politiques.

ACCESSIBILITÉ DES SITES OLYMPIQUES ET DES TRANSPORTS, UNE PRIORITÉ MAJEURE

La Région Île-de-France fait de l'accessibilité l'une de ses priorités et souhaite profiter de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques pour mettre en œuvre de nombreux chantiers à l'horizon 2024. À cet égard, **100% des transports en surface (bus, tramway) seront accessibles aux handicapés en zone dense**, objectif nécessitant la poursuite de nombreux investissements et aménagements déjà engagés.

La Région travaille actuellement avec Île-de-France Mobilités pour évaluer le nombre de sites inaccessibles aux personnes à mobilité réduite et investir pour y remédier. La Région agit en ce sens et la proportion du réseau ferré accessible est d'ores et déjà importante : avec 38% des gares accessibles en 2018, la Région Île-de-France se place devant Londres et New York.

À travers une politique d'investissement massif, la Région se fixe comme objectif d'atteindre un taux d'accessibilité de 60% d'ici les Jeux. L'ensemble des prolongements de lignes en cours de travaux et la mise en service de nouveaux matériels vont permettre de réaliser des avancées importantes. De plus, le Schéma directeur d'Accessibilité actuellement mis en place par la Région, Île-de-France Mobilités et SNCF Réseau doit aboutir à la **mise en accessibilité de 215 gares pour un montant de 1,4 milliard d'euros.**

Plus globalement, l'accessibilité devra être renforcée dans les espaces publics et complétée par la prise en compte d'autres handicaps, notamment visuels et auditifs. **La Région Île-de-France s'engage ainsi à investir massivement en ce sens, notamment grâce à la labellisation « Cap handeo » de trois lignes de métro.**

► DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES HANDISPORTS ET SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE

La Région Île-de-France compte 270 clubs spécialisés dans la pratique sportive des personnes en situation de handicap et près de 6 400 licenciés. Dans le cadre de sa politique sportive, la Région soutient ces clubs, notamment en les dotant de matériels et équipements adaptés. De nouvelles priorités dans les conventions passées avec les comités sportifs régionaux, les ligues sportives régionales et les fédérations sportives ont également été données afin de favoriser le développement de la pratique handisport.

Les derniers Jeux paralympiques de 2016, ont montré un véritable intérêt des Français pour le handisport, à travers des audiences TV importantes.



La Région souhaite accentuer la découverte et la pratique du handisport par le plus grand nombre en s'appuyant sur ses Ambassadeurs du sport paralympiques et en multipliant les actions au sein des établissements scolaires, notamment dans le cadre de la « semaine olympique et paralympique ». D'ores et déjà, des activités handisport sont proposées dans certains lycées, à l'initiative de professeurs, afin de sensibiliser la jeunesse au handisport et changer le regard sur le handicap. Les Jeux paralympiques seront l'occasion d'accentuer cette dynamique.

Dans cet esprit, le projet d'un pôle espoir handisport au Bourget retiendra toute notre attention.



DONNER ACCÈS À L'ENSEMBLE DES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR PARIS 2024

Paris 2024 doit être une chance pour l'ensemble des Franciliens. La Région Île-de-France sera attentive à ce que les opportunités offertes par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 bénéficient au plus grand nombre sans distinction. La Région encouragera par exemple les personnes en situation de handicap qui le souhaiteront à postuler pour devenir volontaires des Jeux et participer à l'accueil de millions de visiteurs. **Rien ne serait plus fort que d'imaginer un spectateur accueilli et guidé par un volontaire en situation de handicap !**

La Région soutiendra et assurera la promotion d'interventions, de rencontres ou d'événements divers, au sein d'associations et de foyers assurant un hébergement ou un accueil de personnes en situation de handicap mental. Le moment venu, la Région sera attentive à ce que ces structures soient associées aux divers événements populaires et sportifs de Paris 2024.

➔ FAIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE UN TERRITOIRE INTERNATIONALISÉ

La force des Jeux olympiques et paralympiques réside dans leur capacité à rassembler, à accueillir le monde entier et à faciliter les échanges. La Région souhaite saisir cette opportunité pour favoriser l'apprentissage des langues en Île-de-France. Cela se traduira avant, pendant et après les Jeux par des projets du Fonds régional du tourisme (FRT), une amélioration significative de la signalétique, des programmes d'apprentissage linguistique par le sport, la traduction de contenu, un matériel ad hoc pour les volontaires afin d'assurer une traduction simultanée, des plates-formes pour s'autoévaluer et se former, mais aussi par un développement de l'enseignement des langues dans une logique pluridisciplinaire ainsi que des sections internationales.

➔ ASSURER UN HÉRITAGE DURABLE

La candidature Paris 2024 s'est engagée à faire des Jeux un événement propre et exemplaire du point de vue environnemental.

La Région Île-de-France, dans le cadre de sa politique environnementale, accompagnera Paris 2024 afin de tenir cet engagement. Au-delà des diverses actions qui seront entreprises, c'est un état d'esprit responsable qui doit émerger et guider l'organisation des Jeux afin d'en faire un accélérateur de la transition écologique.



PLAN « CHANGEONS D'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE »

La qualité de l'air est l'une des priorités de la Région en termes d'environnement et de santé publique. Cette exigence sera partie intégrante des Jeux olympiques et paralympiques afin d'éviter les pics de pollution. **La Région a ainsi lancé dès juin 2016 le plan « Changeons d'air en Île-de-France »,** qui intervient dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de l'agriculture, des transports ou encore de l'énergie.



L'action de la Région pour améliorer la qualité de l'air est variée. Ainsi, par exemple, 4 millions d'euros ont d'ores et déjà été affectés pour aider les entreprises à acquérir des véhicules propres électriques, au gaz naturel ou à l'hydrogène. Dans une démarche similaire, la Région et Île-de-France Mobilités investissent massivement pour que le réseau de bus devienne 100% propre à l'horizon 2025. **Dès 2024, 100% des dessertes olympiques seront assurées par des transports propres, c'est-à-dire sans émission.**

Le « plan vélo » lancé par la Région participe à la stratégie menée en matière environnementale. Il se traduit par des investissements visant à aménager de nouvelles infrastructures et s'inscrit dans le cadre de la promotion du « dernier kilomètre » par la Région Île-de-France.

▶ PLAN DE GESTION DES DÉCHETS ET STRATÉGIE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Région défend un objectif « Zéro déchet enfoui » pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Conformément au Plan régional de prévention et de gestion des déchets et à sa stratégie en matière d'économie circulaire, la Région se mobilise et investit pour encourager l'innovation et faire émerger des solutions alternatives. Elle accompagnera ainsi Paris 2024 dans sa volonté de faire des Jeux les premiers de l'économie circulaire.

Une source importante de déchets a pour origine le gaspillage alimentaire. Au-delà de la nécessité de développer des emballages et contenants biodégradables, la Région souhaite s'investir pour améliorer la lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport aux précédentes aventures olympiques. Pour cela, il convient de **sensibiliser en amont, d'organiser la redistribution de la nourriture non consommée par des associations** – à l'image des pratiques réalisées lors du tournoi de Roland-Garros – d'aménager en aval un tri sélectif de qualité ou encore de diriger les déchets restants vers un retraitement biomasse. La Région encouragera et aidera l'ensemble des acteurs qui participeront à la mise en place de ces cercles vertueux.

▶ ALIMENTATION – OBJECTIF CIRCUITS COURTS

L'agriculture francilienne occupe 567 000 ha, soit 47% du territoire d'Île-de-France. Elle représente 5 000 exploitations agricoles. **Paris 2024 s'est engagé à ce que 100% des aliments répondent à une charte d'alimentation responsable. À titre d'exemple, nous souhaitons que 100% des pains et produits laitiers livrés au Village olympique soient franciliens.**



Pour cela, elle renforcera la marque « Produit en Île-de-France », contribuera à l'augmentation de la part de bio dans la production agricole et développera la ceinture maraîchère en grande couronne.

La Région souhaite également promouvoir l'agriculture francilienne. À cet égard, pourraient être envisagées des actions croisées avec l'urbanisme transitoire afin d'offrir une vitrine aux produits locaux.

La Région Île-de-France valorisera les filières franciliennes existantes et en cours de création par des actions de communication et par l'incitation des visiteurs des Jeux à découvrir les produits franciliens. Près de 14 millions de repas seront servis durant les Jeux olympiques et paralympiques. Cette demande importante doit être bénéfique pour l'agriculture francilienne.

La Région Île-de-France s'engage enfin à assurer la pérennité de ces évolutions en travaillant en amont avec les grandes centrales d'achats, les grandes infrastructures touristiques et les collectivités locales. Cela afin d'assurer des débouchés postérieurs aux Jeux au bénéfice des producteurs qui se seront mis en capacité de produire massivement pour la réussite de l'événement.

► CRÉATION D'ESPACES VERTS, GESTION ÉCOLOGIQUE ET CRÉATION DE QUARTIERS ÉCOLOGIQUES ET INNOVANTS

La Région a la volonté de faire de l'Île-de-France une région attractive, compétitive, innovante et ancrée dans une démarche durable. L'objectif qu'elle poursuit est d'améliorer le cadre de vie des Franciliens par la **création de 100 quartiers innovants et écologiques et d'espaces verts**. La création d'espaces verts, en lien avec le « Plan vert », concourt à l'attractivité de la région, au bien-être de ses habitants et des touristes. De nombreux projets ont été financés pour atteindre cet objectif et d'autres le seront à l'avenir. À cet égard, le Village des athlètes se situera dans le périmètre de l'écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis.

Le développement de quartiers écologiques et d'espaces verts, ainsi que la gestion écologique, avec le soutien aux démarches zéro phyto des collectivités et la mise en place d'une gestion des espaces favorisant la biodiversité, représentent un atout indéniable pour le cadre de vie des Franciliens, comme pour l'accueil des touristes et le déroulé de leur séjour.

Par ailleurs, la désimperméabilisation des sols et la maîtrise des ruissellements, particulièrement en zone centrale agglomérée, constitue l'un des enjeux majeurs à tenir pour rendre la Seine apte à la baignade pour les Jeux 2024.

► L'URBANISME TRANSITOIRE : AMÉNAGER AUTREMENT

Le dispositif régional de soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire peut d'ores et déjà être mobilisé dans le cadre des deux sessions annuelles afin de préparer l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques. Les opérations qu'il permet de réaliser pourraient diminuer les nuisances et améliorer le cadre de vie des Franciliens pendant la phase de chantier liée à la réalisation des différents équipements nécessaires aux Jeux.

Tel qu'il existe aujourd'hui, le dispositif régional permet de financer les dépenses d'investissement réalisées dans le cadre d'occupations transitoires de sites bâtis ou non-bâtis afin d'y développer tous types d'activités (économiques, culturelles, sociales ou encore environnementales), initiées par des collectivités, aménageurs, associations ou sociétés coopératives.

Un ciblage des sites pourra être fait pour sensibiliser et accompagner l'ensemble de ses acteurs dans leurs projets liés aux Jeux olympiques et paralympiques.

En lien avec Paris 2024 et la Solidéo, ce dispositif pourrait être labellisé Jeux olympiques et paralympiques et doté de sessions spécifiques permettant de valoriser des sites difficiles et du foncier délaissé à proximité des installations, dans la perspective de redonner de la « valeur » à ces espaces, notamment pour les visiteurs internationaux.

Dans cet esprit, la Région propose de créer un concours de street art sur les palissades des chantiers des Jeux. Ce concours pourrait être organisé avec les grandes écoles artistiques et créatives d'Île-de-France.

► CONSTRUIRE ET RÉNOVER AVEC DES MATÉRIAUX RENOUVELABLES POUR DES JEUX NEUTRES EN CARBONE



La forêt francilienne couvre près d'un quart du territoire et présente une grande diversité d'essences. En Île-de-France, elle occupe de multiples fonctions : espaces de détente, préservation de la biodiversité, mais aussi gisement de bois largement sous-exploité. En effet, seulement 20% de l'accroissement biologique de la forêt francilienne est prélevé chaque année, alors même que l'Île-de-France offre un immense potentiel de débouchés pour les usages du bois, en particulier dans le secteur de la construction.

Consciente du potentiel de la filière forêt-bois francilienne, la Région s'est dotée en novembre 2017 d'une stratégie régionale pour la forêt et le bois, qui prévoit notamment de développer la construction bois afin de réduire l'empreinte environnementale des bâtiments - en stockant du carbone dans les produits bois - créer des emplois et de la valeur ajoutée et dynamiser toute une filière à l'échelle interrégionale.

Dans ce cadre, **le nouveau dispositif « Réflexe Bois-Biosourcés », voté en mai 2018, propose de soutenir les maîtres d'ouvrage publics franciliens (collectivités, bailleurs, aménageurs, établissements publics) qui font appel à un accompagnement technique spécifique pour l'intégration de matériaux bois et biosourcés dans leurs opérations** (construction et rénovation de bâtiments, aménagements intérieurs et extérieurs, ouvrages d'art). L'origine locale - entendue à une échelle interrégionale - des solutions constructives retenues et des filières de transformation sera favorisée.

Ce dispositif pourra être déployé auprès des maîtres d'ouvrage impliqués dans la livraison des équipements liés aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, en tenant compte de la stratégie de développement durable initiée par la Solidéo visant à mener une démarche d'incorporation de matériaux biosourcés, recyclés ou de réemploi pour tous les bâtiments neufs. En stimulant la construction bois, ce dispositif permettra de réduire significativement l'empreinte carbone des infrastructures des Jeux par rapport aux solutions conventionnelles.

PLAN STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT

La Région affirme sa volonté de mobiliser tous les acteurs du territoire - citoyens, collectivités, entreprises, monde universitaire et de la recherche - autour d'une ambition partagée : suivre une trajectoire qui permette à l'Île-de-France de prendre place dans le peloton de tête des territoires sobres sur le plan énergétique et à l'économie décarbonée. Dans le cadre de l'organisation des Jeux 2024, cela pourrait se traduire par le soutien aux énergies renouvelables et de récupération ainsi qu'aux réseaux de chaleur pour les constructions liées aux équipements nécessaires, à l'image du Village des athlètes.

**LA RÉGION,
UN ACTEUR DE
MOBILISATION**

Cette mobilisation doit être celle de toutes les générations, de tous les secteurs et de l'ensemble des territoires et rassembler toutes les bonnes volontés. C'est pourquoi la Région Île-de-France souhaite accompagner et favoriser cet élan aux côtés de Paris 2024, en particulier pour le développement du sport.

➔ LES JEUX, LE SPORT : UN GRAND PROJET POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France, avec près de 2,4 millions de licenciés, est riche de plus de 19 000 clubs et 100 000 emplois liés au sport. Avec un peu plus de 7 millions de Franciliens pratiquant une activité physique et sportive de manière régulière, la Région entend ainsi favoriser le développement du sport pour tous, du sport santé et du sport bien-être.

En définissant de nouvelles priorités dans le cadre de sa politique sportive, elle poursuit son action afin de rendre les équipements et la pratique plus accessibles aux personnes en situation de handicap et de favoriser l'accès à la pratique sportive des publics féminins, notamment dans les zones prioritaires sensibles et rurales, mais aussi des adolescents et des seniors.

L'organisation des Jeux doit s'appuyer sur des actions inscrites dans le temps en faveur du sport. La Région s'inscrit dans cette logique et place sa politique en faveur du sport comme l'un des axes phares de ses interventions.

LA RÉGION INVESTIT POUR DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOUTENIR LE MOUVEMENT SPORTIF

Consciente de son rôle d'aménageur du territoire, et afin de résorber la carence en équipements sportifs de qualité et adaptés à la pratique pour tous, la Région a décidé d'innover et d'accroître son soutien au développement d'équipements sportifs structurants de proximité afin d'offrir à tous des lieux d'expression de la mixité des pratiques – compétitives ou de loisirs – pour le dépassement de soi ou pour le simple bien-être, dans une démarche de sport santé. Ces équipements sportifs de proximité permettent de répondre aux nouvelles formes de pratiques – licenciées ou non –, qu'elles proviennent d'une discipline traditionnelle ou émergente ou qu'elles soient en libre accès.

C'est ainsi qu'en 2017 la Région a financé 154 équipements, dont 101 de proximité, pour plus de 8 millions d'euros.

Le développement d'équipements sportifs structurants de proximité est la première pierre angulaire du futur plan « Sport oxygène », qui devrait être prochainement déployé en Île-de-France. Novateur, ce dispositif inclura la création d'une application ayant pour objectif de répondre aux nouvelles formes de pratiques sportives et d'atteindre un public toujours plus important. Cette application personnalisable (parcours, niveaux...) sera une bonne occasion de lier la pratique physique ou sportive à la découverte de la région Île-de-France et de son patrimoine, et ainsi de lutter contre la sédentarité. Par le biais de l'application, cette démarche de santé publique et de promotion de la pratique physique et sportive pourra bénéficier aux spectateurs des Jeux olympiques et paralympiques.

La Région Île-de-France, en partenariat avec Paris 2024 et le Mouvement sportif olympique et paralympique, doit faire de ces Jeux un tremplin pour rendre le sport accessible à tous.

L'ÎLE-DE-FRANCE, TERRAIN DE JEUX DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

La dimension économique de l'activité sportive est particulièrement importante. En soutenant l'organisation de grands événements sportifs qui se déroulent sur le territoire francilien, la Région Île-de-France promeut son rayonnement international et contribue fortement à l'attractivité de ses territoires. L'accueil d'un grand événement est créateur de valeur, accélérateur d'investissements, de notoriété et d'image à l'international. C'est aussi le moyen de favoriser la cohésion sociale ; de soutenir le mouvement sportif francilien ; de promouvoir toutes les pratiques sportives ; de favoriser la dimension éducative et sociale du sport ; de valoriser et d'animer la vie associative du territoire francilien ; d'encourager les initiatives et de promouvoir le développement de nouvelles pratiques innovantes ; de valoriser la richesse culturelle et touristique de l'Île-de-France ; d'encourager la pratique féminine et celle des personnes en situation de handicap.

L'accueil de grands événements sportifs permet également d'attirer de nouveaux partenaires, notamment économiques. **Les Jeux olympiques et paralympiques seront utilisés dans la stratégie de promotion de Paris Region à l'international portée par Paris Region Entreprises (PRE) et le Comité régional du tourisme (CRT) pour faire valoir le territoire et les opportunités de business.** Une démarche de prospection sera engagée pour capter les entreprises et investisseurs étrangers désireux de s'implanter en Île-de-France avec les Jeux. Un dispositif d'accueil pour les dirigeants économiques sera mis en place à cette occasion et testé en amont. Il s'appuiera notamment sur les business tours actuellement organisés par le CRT et PRE. Il s'agira ainsi de capter l'attention internationale, de positionner la Région sur la carte du monde et d'attirer des investissements internationaux. **La Région pourrait de cette façon se transformer en véritable « Cité du sport ».**

L'attractivité de l'Île-de-France passe également par le soutien de projets d'accueil de délégations sportives favorisant ainsi l'organisation de rencontres sportives, festives, sociales et culturelles avec la jeunesse francilienne. Ces rencontres participent à l'animation du territoire en faisant découvrir des sports et des cultures différentes. Elles peuvent être l'occasion de valoriser l'Île-de-France auprès des délégations accueillies, notamment grâce à l'implication du CRT, renforçant ainsi le rayonnement de la Région à l'international.

L'action de la Région Île-de-France visera enfin à soutenir et promouvoir davantage la solidarité internationale du mouvement sportif en favorisant l'accueil de délégations issues de pays en lien avec ses politiques internationale, européenne et francophone. La Région, sensible à la performance et à la réussite du mouvement sportif francilien, permet d'ores et déjà l'accueil de délégations qui disposent d'une expérience et d'une expertise sportives internationales. De véritables échanges internationaux se créent, dépassant la seule dimension sportive. **En trois ans, plus de 400 athlètes ont été accueillis à l'occasion de stages, de compétitions ou de partenariats d'entraînement.**

➔ LA MOBILISATION DE LA GÉNÉRATION PARIS 2024

La Région Île-de-France, dans les actions qu'elle souhaite mener en partenariat avec Paris 2024, veut participer à l'émergence d'une génération Paris 2024. Nous formons le vœu que cette génération rassemble toute la jeunesse francilienne. Qu'elle soit l'expression de sa diversité, de sa créativité et de son espérance en un monde meilleur.

Le Conseil régional des jeunes, fort de ses 128 membres, instance représentative de la jeunesse francilienne et de la diversité des territoires, sera mobilisé à tous les niveaux de l'organisation et du processus de concertation et réflexion.

Les Jeux seront un moment unique pour partager les valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme. Cet événement doit donc servir de support à la diffusion d'un état d'esprit ouvert, généreux, civique et solidaire.

▶ LA PROMOTION DU SPORT ET DES JEUX AUPRÈS DE LA JEUNESSE

Dans cette optique, la Région souhaite amplifier la mobilisation de ses Ambassadeurs du sport auprès de la jeunesse. En 2017, plus de 94 ambassadeurs du sport en Île-de-France ont réalisé près de 270 interventions et échangé avec 12 000 jeunes. Afin de véhiculer les valeurs du sport et de faire émerger de nouveaux talents, **les Ambassadeurs multiplieront les rencontres, en particulier lors de la « semaine olympique et paralympique » au sein des lycées, des centres de formation d'apprentis et des universités.**



Des actions, en lien avec les trois rectorats, seront réalisées dans le cadre du programme « Génération 2024 » afin de susciter des vocations pour devenir Volontaire des Jeux olympiques et paralympiques et sensibiliser la jeunesse francilienne aux valeurs du sport, l'olympisme et du paralympisme.

▶ L'ÉCLOSION D'UNE GÉNÉRATION D'ATHLÈTES POUR PARIS 2024

La Région soutient le mouvement olympique français, qui s'est fixé un objectif de 80 médailles tricolores lors des Jeux de Paris 2024. Ce résultat historique ne pourra se faire qu'en donnant des moyens aux acteurs sportifs afin de détecter la future génération d'athlètes de Paris 2024, mais également en leur proposant un cadre d'entraînement et de formation de haut niveau et en leur assurant un avenir professionnel.

Dans la même logique, le dispositif des Ambassadeurs du sport de la Région a vocation à être renforcé pour créer un système de tutorat afin d'accompagner les athlètes et valoriser les sites sportifs de la région.

La Région Île-de-France accompagne par ailleurs activement le développement du CREPS Île-de-France, véritable pépinière de sportifs de haut niveau qui comprend actuellement 210 sportifs au sein de diverses structures et représentant 13 fédérations. Elle agit notamment pour rénover les locaux, équipements sportifs et futurs lieux de vie de ces sportifs. Toutes les conditions de réussite sont offertes aux athlètes, qui bénéficient d'un suivi scolaire performant (100% de réussite au brevet et au bac). **La Région souhaiterait par ailleurs poursuivre le développement du CREPS, notamment par une collaboration avec l'INSEP, afin de former les futurs athlètes français de Paris 2024.**

→ LA MOBILISATION DES TERRITOIRES

Les îles de loisirs, propriétés régionales, représentent des lieux d'animation sportive et culturelle pour sensibiliser le grand public aux Jeux olympiques et paralympiques à travers une démarche ludique et récréative.

Tout au long de l'année, elles sont à la fois des lieux privilégiés de pratique grâce aux nombreuses activités qu'elles proposent et les manifestations qu'elles organisent régulièrement, mais également des points d'appui pour le mouvement sportif qui y trouve des hébergements et des espaces d'entraînement dans un cadre naturel et reposant.

À l'image des Villages sportifs et culturels organisés chaque été, le développement d'animations grand public – visant notamment, dans un environnement naturel et festif, à rendre la pratique d'activités physiques et sportives accessible à tous les jeunes Franciliens, à favoriser l'accès à des activités d'éducation artistique ou culturelle, à promouvoir l'apprentissage des gestes de premier secours et à permettre aux jeunes de pratiquer les langues – **sera renforcé et la dimension de sensibilisation aux Jeux, amplifiée.**

Le lien entre le sport et la culture représentera l'un des axes principaux de l'organisation d'événements régionaux, notamment itinérants, allant à la rencontre des Franciliens.

Les deux îles de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et Vaires-Torcy accueillant des équipements olympiques, elles pourraient être des **territoires d'expérimentation pour le développement d'une destination de tourisme sportif**. Ce seront également des **lieux privilégiés pour « irriguer » la culture des Jeux dans leurs territoires respectifs de même que des lieux de rassemblement conviviaux pour vivre les Jeux.**



L'île de loisirs de Vaires-Torcy, grâce à la modernité et la performance de ses infrastructures, sa proximité de Paris et de Marne-la-Vallée et la diversité des activités sportives proposées dans et autour du site, pourrait devenir **la première station urbaine de sport nature en Europe** ainsi qu'un catalyseur de dynamiques en matière de développement économique, de tourisme, de développement des pratiques sportives et d'aménagement du territoire.

Nombreux seront les acteurs locaux franciliens désireux de s'associer à cette fête planétaire. **La Région entend jouer un rôle de coordination et de relais pour accompagner les collectivités qui voudront contribuer, d'une manière ou d'une autre, à s'investir autour de cet événement.** Elle encouragera l'ensemble des initiatives qui assureront la promotion des Jeux et la diffusion des valeurs de l'olympisme et du paralympisme, qu'il s'agisse d'organiser des rencontres, des événements populaires, ludiques, pédagogiques, culturels ou sportifs.

La Région Île-de-France accueille régulièrement des compétitions internationales et sait combien il est important de disposer d'une solide coopération des organisateurs avec les collectivités impactées.

FIERS D'ÊTRE FRANCILIENS,
FIERS D'ACCUEILLIR LES JEUX !



Stade de France, Saint-Denis (93)
Site d'accueil des épreuves d'athlétisme olympique

1924 → 2024

Île-de-France, terrain de Jeux !

La Région Île-de-France est très fière d'accueillir les Jeux et remercie tous les Franciliens pour leur soutien. Tout juste 100 ans sépareront les exploits des sportifs de 1924 de ceux auxquels nous assisterons passionnément en 2024 !

 **îledeFrance**



Région Île-de-France

2, rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **iledefrance**

 **iledefrance**

Crédits photos : Hugues-Marie Duclos - Laurent Villeret/Dolce Vita/Picturetank - Île-de-France Mobilités
Maquette : Graphisme édition PPMG - Impression : Imprimerie Région Île-de-France 